

**Réunion d'information**  
**Faire des études dans un pays**  
**européen dans le cadre du**  
**programme Erasmus+**

Présenté par le Bureau des  
Relations Internationales de la faculté de  
Médecine Montpellier-Nîmes

# Pourquoi partir ?

- Découverte cursus des études médicales
- Apprentissage d'un système de santé
- Établissement de contacts avec les futurs collègues
- Découverte de pays et de cultures

# Le programme Erasmus+ ?

## PROGRAMME EUROPEEN :

Convention d'échange entre universités signataires pour effectuer des études ou des stages

- Concerne les étudiants de DFGSM3, DFASM1 et DFASM2
- Stage extérieur de 5 à 10 mois permettant de valider un semestre ou l'année : reconnaissance du cursus poursuivi (ECTS)
- Prise en charge financière partielle : **présence aux cours, stages et examens obligatoires**

# Où partir en 2017-2018 ?

Les accords bilatéraux signés avec la Faculté de Médecine

Pays	Ville	Université	durée séjour	langue	niveau minimum
Allemagne	Berlin	Humboldt Universität zu Berlin / Faculty of Medicine : Charité	9 mois	Allemand	B2
	Düsseldorf	Heinrich Heine University Düsseldorf	10 mois	Allemand	B1
	Heidelberg	Universität Heidelberg	9 mois	Allemand	B1
Autriche	Gratz	Medizinische Universität Graz	10 mois	Allemand	B1
Belgique	Bruxelles	Université Libre de Bruxelles	10 mois	Français	-
Espagne	Alicante	Universidad Miguel Hernandez de Elche	9 mois	Espagnole	B1
	Salamanque	Universidad de Salamanca	10 mois	Espagnole	B1
	Valencia	Universidad Catolica de Valencia San Vicente Martir	10 mois	Espagnole	B1
Grèce	Athènes	National and Kapodistrian university of Athens	6 mois	Grecque	B2
Hongrie	Budapest	Semmelweis University	10 mois	Anglais ou Allemand	B2
Irlande	Galway	National University of Ireland	9 mois	Anglais	B2
Norvège*	Trondheim	Norwegian University of Sciences and Technology	10 mois	Anglais	B2
Pologne	Wroclaw	Academia Medyczna we Wroclawiu	10 mois	Anglais	B1
Norvège* : uniquement pour les étudiants en DFASM2					

# Que faire pour partir ?

1. Emettre ses vœux (fiche de vœux)
2. Candidater : lettre motivation + CV (langue université d'accueil)
3. Se faire sélectionner : entretien d'évaluation du niveau de langue et des motivations par la commission pédagogique
4. Compléter les applications université d'accueil + UM (Moveonline)
5. Rédiger son Learning agreement for studies (contrat pédagogique)
6. Faire valider le Learning agreement par les deux universités
7. Constituer les dossiers de demandes de financements
8. S'inscrire à la Faculté avant le départ

# Qu'est ce qu'un contrat pédagogique, appelé Learning Agreement for Studies ?

Contrat entre :

- l'étudiant
  - la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes
  - L'université d'accueil
- 
- Sur les cours et les stages à suivre
  - Pour obtenir le nombre d'ECTS nécessaire à la validation du semestre ou de l'année

Il peut être modifié si incompatibilité avérée et accords des 3 signataires

# Comment rédiger son contrat pédagogique ?

- Répertorier toutes les disciplines (MI et UE) obligatoires pour la validation de l'année à faire
- Chercher et trouver les items équivalents / correspondants proposés par la Faculté d'accueil
- Faire valider par les 2 Facultés le contrat rédigé

# Les différentes étapes ?

- **Etudiant** candidate
- **BRI** (Commission pédagogique) sélectionne les candidats suite à entretien
- **BRI** informe les étudiants sélectionnés et les universités partenaires
- **Etudiant** établit le contrat pédagogique (avec aide du **BRI**)
- Les 2 universités valident le contrat pédagogique
- **BRI** autorise le départ : **si aucune dette**
- **BRI** informe la DRI pour les demandes de financement
- **Etudiant** remet à **BRI** les documents demandés
- **Etudiant** s'inscrit à la faculté de Montpellier avant départ
- **Etudiant** envoie les documents demandés (arrivée, départ, informations diverses) à **BRI**
- **BRI** transmet les dossiers à DRI qui effectue les virements
- **BRI** (Commission pédagogique) valide l'année selon les résultats
- **BRI** informe la scolarité des résultats obtenus



# Quelles sont les aides financières possibles ?

## 3 aides possibles :

- Allocation Erasmus+
- Allocation Région
- Aide à la mobilité du MESR : si boursier sur critères sociaux

*Notification de bourse donnée par DRI avant le départ :  
harmonisation entre les étudiants / pays / durée séjour*

- 80% du financement : à la réception du certificat d'arrivée
- 20% du financement : à la réception du certificat de départ et du test en ligne de langue

**Si absence injustifiée : demande de remboursement des allocations perçues**

# Les contraintes

- **RESPECTS DES DATES BUTOIRS !!!**
- Concordance des programmes entre les Facultés pour la validation des semestres : travail personnel long et fastidieux
- Financement : prévoir un apport personnel pour le début du séjour
- Pour les DFGSM3 : départ conseillé pour 1 seul semestre (problème dette)
- Pour les DFASM1 : au retour, 2 stages obligatoires à faire (médecine générale et stage hospitalier)
- Non prioritaire pour les stages à l'étranger

# Les dates à retenir :

- Remise fiche vœux : **6 janvier 2017**
- Dépôt dossier de candidature (lettre + cv) : **17 février 2017**
- Entretien : **16 mars 2017**
- Candidature sur Moveonline (UM) : **30 avril 2017**
- Candidature sur application université d'accueil : **se référer aux sites des universités d'accueil**
- Validation du Learning Agreement (contrat pédagogique) : **15 juin 2017**
- Autorisation de départ : **suite aux délibérations du jury des examens**
- Inscription à la Faculté de Montpellier-Nîmes : **avant départ**

# Où trouver les informations ?

- **Site internet de la Faculté de Médecine Montpellier –Nîmes :**  
<http://medecine.edu.umontpellier.fr/international/>
- **Bureau des Relations Internationales (BRI) :**  
Omar MASRAR : coordinateur administratif  
(bureau n°10, scolarité 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles)  
[omar.masrar@umontpellier.fr](mailto:omar.masrar@umontpellier.fr)  
04 34 43 35 25  
  
Pr Jean-François SCHVED  
coordinateur pédagogique en charge des relations internationales  
[med-ri@umontpellier.fr](mailto:med-ri@umontpellier.fr)
- **Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Université de Montpellier**  
<http://www.umontpellier.fr/universite/directions/direction-des-relations-internationales/>